

# Les priorités du département Services centraux

*Un nouveau toit, un nouveau responsable informatique, des progrès dans la numérisation, la consultation relative au règlement sur la péréquation financière et, toujours en toile de fond: le processus de réorganisation. Tous les services ont eu du pain sur la planche.*

 Roger Wyss  
responsable du secteur Services centraux

## Secteur Services centraux

Les services du secteur Services centraux sont bien dotés en personnel pour la gestion des affaires courantes. Les affaires extraordinaires forment un contraste saisissant avec les affaires courantes, et impliquent de manière générale l'engagement d'heures supplémentaires. De telles affaires ont mobilisé les trois services. Par exemple, la vacance temporaire du poste de responsable informatique, la rénovation urgente du toit au

Pavillonweg tout comme les efforts en vue de réobtenir le label « Coq vert » sont autant de raisons qui ont favorisé la forte sollicitation du service Infrastructure. Le service du personnel a donné la priorité à la numérisation au sein de l'administration du personnel. De plus, ce service a été mis à rude contribution du fait de la mise en œuvre des nouvelles valeurs des logements de fonction. Les évaluations de la partie quantitative du Compte

rendu sur les prestations d'intérêt général, la réorganisation en cours, la révision partielle du règlement sur la péréquation financière ainsi que la participation à l'attribution des postes pastoraux ont conduit le service des finances à exercer des activités intéressantes. Elles ont en revanche entraîné une surcharge au niveau du temps de travail pour les collaborateurs et collaboratrices. ■

## Service Finances

Six nouvelles bourses ont pu être accordées sur la base du règlement concernant l'octroi de subsides de formation (RLE 58.010). Au total, les subsides de formation accordés s'élèvent à environ 174 300 francs. De nombreuses demandes de financement adressées au fonds de développement et de soutien et au crédit global du Conseil synodal ont à nouveau été examinées. Des contributions d'un montant de 680 400 francs ont été accordées à charge du fonds de développement et de soutien (y compris le fonds d'expérimentation), et d'un montant de 147 500 francs à charge du crédit global. Les institutions bénéficiaires peuvent être consultées dans l'annexe aux comptes annuels 2023.

Les paroisses bernoises disposent d'une péréquation financière qui est gérée par le service des finances. En 2023, 75 paroisses avaient droit

à la péréquation financière, ce qui correspond à environ 40 % de toutes les paroisses bernoises. Parmi elles, 29 paroisses ont déposé une demande de subvention pour des investissements dans des immobilisations corporelles du patrimoine administratif. Le volume d'investissement se monte à environ 5,3 millions de francs. Le montant des subventions allouées est d'environ 1,4 million de francs. Ci-dessous, quelques exemples de projets comptabilisés en 2023 :

- En 2020, la paroisse d'Amsoldingen a déposé une demande de subvention d'environ 111 000 francs pour le projet de transformation de sa cure. En raison de la pandémie de coronavirus, les travaux ont pris du retard. Toutefois, le projet a pu être achevé en 2023 et la paroisse a reçu une subvention de 23 300 francs provenant de la péréquation financière indirecte.

- En mai 2019, l'assemblée paroissiale d'Oberburg a décidé de rénover sa cure et a déposé une demande de subvention d'environ 670 000 francs. Pour donner suite à diverses exigences formulées par la protection des monuments, le montant total s'est finalement élevé à plus de 700 000 francs. À cet effet, la paroisse a reçu une subvention d'environ 150 000 francs provenant de la péréquation financière indirecte.
- En mai 2019, la paroisse d'Oberbalm a déposé une demande de subvention pour la rénovation de sa cure pour un montant de 653 000 francs. En 2022, elle a reçu un versement partiel d'environ 64 000 francs. En mars 2023, le solde a été réglé à l'achèvement du projet. Au total, la paroisse a reçu une subvention d'environ 86 000 francs provenant de la péréquation financière indirecte. ■

## Service Personnel

Le service du personnel peut se targuer d'une année passionnante. Une grande partie des ressources a été consacrée à la gestion des affaires courantes pour les quelque 600 dossiers actifs du personnel :

- En cas de résiliation des rapports de travail, les postes pastoraux sont recalculés conformément à l'ordonnance sur l'attribution des postes pastoraux. En 2023, c'était le cas de plus de 30 paroisses.
- Environ 300 nouveaux contrats ont été établis pour des postes pastoraux (postes fixes, desservances et postes propres aux paroisses) ; 40 nouveaux contrats ont été établis pour les services généraux de l'Église.

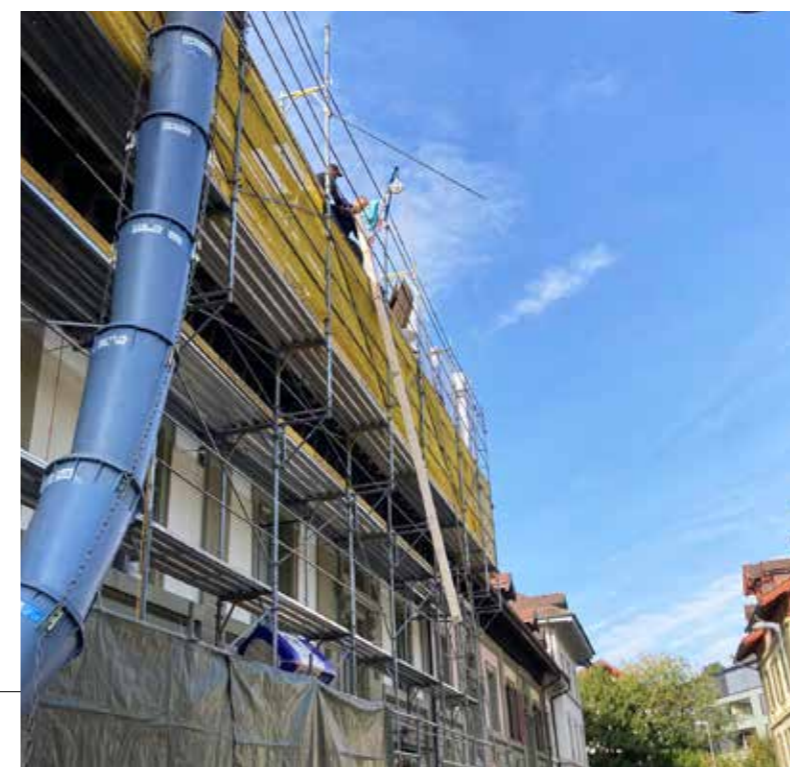
Comme le prévoit le règlement du personnel pour le corps pastoral, l'ensemble des quelque 200 logements de fonction ainsi que tous les biens immobiliers privés ont été réévalués par l'Intendance des impôts en 2020. Ces valeurs ont été adaptées pour la dernière fois de manière générale en 1999. La mise en œuvre de la réévaluation sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Avec l'introduction du portail destiné au personnel « MyAbacus », les collaborateurs et collaboratrices actives ont accès à leurs décomptes de salaire et à leur certificat de salaire en tout lieu et en tout temps. Chaque membre du personnel peut désormais effectuer soi-même diverses modifications de ses données personnelles directement

sur le portail. Après numérisation de tous les dossiers du personnel, il sera possible à l'avenir d'accéder directement aux documents individuels du personnel. Cela permet d'économiser l'envoi d'environ 5000 feuilles de papier.

Sur le nouveau portail, les collaborateurs et collaboratrices ont eu la possibilité de participer à une évaluation préventive de leur état de santé. Celle-ci permet de s'interroger sur son comportement au travail. Les données sont analysées de manière anonyme par la Haute École spécialisée du nord-ouest de la Suisse. Des apports positifs pour la gestion de la santé en entreprise sont attendus des résultats. ■

- Déclarations aux assurances : 2 cas de parentalité, 39 maladies, 10 accidents professionnels ainsi que 65 accidents non professionnels qui se sont produits généralement en semaine, le mercredi, le jeudi ou un samedi.
- Décomptes avec les assurances sociales : un contrôle de l'employeur a eu lieu en 2023 pour les années 2018 à 2022. Le contrôle s'est déroulé sans aucun problème. La caisse de compensation a confirmé qu'aucune différence de montant n'avait été constatée.
- Outre le décompte des honoraires, des séances de commissions et des décomptes du Synode, 12 traitements de salaires ont été effectués, avec une moyenne d'environ 800 décomptes de salaire, 1000 paiements et 1000 écritures comptables inscrites dans la comptabilité financière.
- Ces paiements incluent également les transferts des valeurs des logements de fonction aux paroisses.

Rénovation du toit au Pavillonweg à Berne.



## Services centraux

**Responsable du secteur**  
Roger Wyss, responsable  
Marcel Maier, suppléant

**Service des finances**  
Roger Wyss, responsable  
Margot Baumann  
Nicole Bonnemain  
Beatrix Jockisch Wälti  
Therese Waeber

**Service Infrastructure**  
Marcel Maier, responsable

Conciergerie : Renate Erny, Sonja Häfliger (jusqu'au 30 avril), Jeanette Sieber (à partir du 1<sup>er</sup> janvier)

Informatique :  
Stephan Trachsel, responsable (jusqu'au 31 mai), Jürg Burri, responsable (à partir du 1<sup>er</sup> août),  
Zino Bosshard (à partir du 1<sup>er</sup> mars)

Réception :  
Brigitte Müller, Sabine Schüpbach,  
Elvira Wüthrich

Auxiliaires : Daniela Matti, Daniela Bourlout, Sonja Moser

**Service du personnel**  
Hanni Wyrsch, responsable  
Benjamin Hari (à partir du 1<sup>er</sup> août),  
Ruth Käser Gurung, Yvonne Liechti,  
Nathalie Neily (jusqu'au 30 avril),  
Tina Pensa

Apprenti-es de commerce CFC :  
Benjamin Hari (jusqu'au 31 juillet),  
Betina Llugiqi (à partir du 1<sup>er</sup> août),  
Costantino Morello, Dima Osman